

MENS

# FERME DES CHIRONS

## ÉLEVEUSE DE CHEVAUX DE PUR SANG AKHAL-TEKE

Élevage en plein air intégral  
et en agriculture biologique



- > **EXPLOITATION DE 45 HA DONT 20 HA EN PROPRIÉTÉ ;** seulement 10 ha de prés. Les autres terres sont des sous-bois, peu exploitables. Et 8 ha d'achat d'herbe sur pied.
- > L'objectif de Bérengère est de promouvoir les chevaux Akhal-Teke, et de réussir un élevage extensif avec des animaux exigeants et des méthodes alternatives.
- > Cette race, originaire du Turkménistan, fut en voie d'extinction. Compagne des peuples nomades, elle a failli être éliminée sous l'ère soviétique. Rapide, l'Akhal-Teke a beaucoup d'énergie, il est extrêmement endurant, à la fois robuste et sobre.
- > Alimentation hivernale : pâturage des sous-bois et valorisation des végétations dites pauvres, du foin acheté et en complément les drèches du Domaine des Hautes Glaces, distillerie de whisky (résidus du brassage de l'orge avant la phase alcoolique), très riches en protéines, en fibres et en sels minéraux.
- > **NOMBRE DE CHEVAUX 20.**
- > **VENTE DE 3-4 PAR AN** en Europe et en Afrique du Nord.
- > Utilisation exclusive d'internet pour trouver la clientèle.
- > Travaille seule, par choix devant la difficulté de s'associer ou de salarier.

2018

Passage en bio, après 3 ans de conversion.

2009

Achat de la ferme des Chirons. Élevage de chevaux de selle pour la vente.

2000

Monitorat d'équitation. Ouvre et dirige un centre équestre à Cordéac, puis le déménage à Mens en 2003 aux Chirons où elle loue la partie centre équestre de la colonie de Bessaire.

1992-95

Études d'agronomie.

A 10 ANS, BÉRENGÈRE REÇOIT UN LIVRE SUR LES AKHAL-TEKE, DE LÀ NAÎTRA SA PASSION : ELLE APPREND LE RUSSE, MONTE À CHEVAL, PARTICIPE À DES COMPÉTITIONS.

« Ma logique, c'est de revenir aux origines du cheval, garder le meilleur du sauvage avec les bénéfices de la domestication. »

- > Le but est d'être davantage dans le naturel (soins par les plantes et les huiles essentielles), moins dans la contrainte : dressage éthologique, parage naturel (pas de fer ce qui diminue les problèmes de santé et les risques d'accidents), saillie en liberté, poulains sevrés à un an, mâles castrés à 3 ans.
- > Le pâturage a lieu principalement en sous-bois, été comme hiver : cette pratique permet, outre l'ombre apportée aux animaux et à la végétation, protégée de la sécheresse estivale, de réhabiliter les bois, d'ouvrir les milieux, en faisant reculer les friches. Elle contribue ainsi au maintien et au développement de la biodiversité.
- > Bérengère utilise la technique de pâturage « fil avant fil arrière » qui favorise un prélèvement plus complet de la végétation (moins de tri selon l'appétence)

Paroles  
de  
paysan

Bérengère Guillou



« J'aime élever et faire naître. Mais il n'est pas si simple d'être femme, agricultrice et de plus néo-rurale dans le milieu des agriculteurs et dans le monde du cheval ! »

Zoom